Fiche d'inscription Août Accueil Jeunes 11-17 Année scolaire 2023-2024

## guichet-unique@saintcloud.fr

<u>INFO</u>: Pour toute première inscription à l'Accueil Jeunes durant l'année scolaire en cours, veuillez remplir le formulaire d'adhésion 2023-2024 disponible au Guichet-Unique, sur votre espace famille et téléchargeable sur le site de la ville dans l'onglet "Jeunesse".

Pour participer aux activités péri et extrascolaires de l'Accueil Jeunes 11-17, une adhésion annuelle de 30 € est obligatoire (35 € pour les adolescents dont aucun des deux parents ne réside à Saint-Cloud). Elle donne libre accès à l'Accueil Jeunes 11-17 pendant les périodes périscolaires (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et certains samedis) ainsi que durant les vacances scolaires. Pour certaines activités durant les vacances (voir tableau ci-dessous), une participation forfaitaire selon la sortie proposée sera demandée.

Les activités payantes selon le tarif 1 : 5 € ou le tarif 2 : 10 €, nécessitent impérativement une inscription à nous retourner entre le 08 juillet au 27 juillet 2024 (dans la limite des places disponibles).

Nom et prénom de l'enfant :	Tarif 2	Tarif 1
	<u>Mardi 27</u> (Journée)	<u>Jeudi 29</u> (demi-journée)
	PARC ASTERIX	ACCROBRANCHE

## Attention:

Les demandes de modification et annulation doivent être effectuées par écrit ou par mail avant la date de fin des inscriptions, soit le **27 juillet 2024**. Toute inscription à une activité payante sera définitive et due même en cas d'absence de l'enfant (sauf pour raison médicale avec certificat du médecin remis sous 8 jours).

Pour les sorties prévues en car un minimum de 12 jeunes est requis.

Responsable 1:	Responsa	ble 2 :Tuteur (trice) :
Adresse :		
		🕾 (fixe et mobile) :
		······································
Je soussigné(e)		responsable de(s) l'enfant(s)
		s ci-dessus, et atteste de l'exactitude des informations figuran
dans le présent dossier e	et autorise mon (mes) en	fant(s) à participer aux activités mentionnées
Fait à	le/2024	Signature :

